



Ville de Pornic

Direction Générale

Pornic, le 19 juillet 2019

Le Maire

à

Madame Brigitte FARGEVIEILLE  
Madame Sylvie HAUDEBOURG  
Garantes de la Concertation préalable :  
Projet de réaménagement de l'aéroport Nantes  
Atlantique à l'horizon 2040

N/Réf. : SM/340.07/MCG/AG

**OBJET : Contribution cahier d'acteurs**

Mesdames les Garantes,

La décision du Gouvernement en janvier 2018 de ne pas transférer l'aéroport de Nantes Atlantique sur le site de Notre Dame des Landes, a donné un coup d'arrêt à la perspective de doter le Grand Ouest d'un aéroport à l'échelle du développement de son territoire.

L'insertion de l'aéroport Nantes Atlantique dans le tissu urbain métropolitain ne permettra pas d'offrir au territoire une infrastructure à la hauteur de ses besoins.

Dans l'attente de l'engagement de nouvelles études en vue du transfert de l'aéroport vers un site mieux dimensionné, il est indispensable de réfléchir utilement au réaménagement de l'équipement actuel.

L'enjeu majeur de développement est de concilier le réaménagement de l'aéroport Nantes Atlantique pour favoriser le développement économique du territoire grâce à un outil adapté à l'évolution du trafic, et minorer son impact sur l'environnement en terme de pollutions sonores et atmosphériques, d'urbanisation et de préservation des ressources (foncier, biodiversité).

Le développement économique du territoire est en étroite corrélation avec son développement démographique, et la progression du nombre de passagers de l'aéroport Nantes Atlantique (+ 91 % depuis 2011 – Source CESER Pays de la Loire) en est un témoin.

Selon la DGAC, 61 % des passagers sont originaires de Loire-Atlantique et de Vendée. La proximité des usagers est une constante qui impose une réflexion sur les modes de transport utilisés pour rejoindre l'aéroport. La saturation des parkings alentours et la volonté de réduire la consommation d'espaces pour augmenter l'offre de stationnement, conduisent à privilégier des alternatives à la voiture.

La Ville de Pornic, avec ses 15 000 habitants à l'année, majorés à près de 50 000 en période estivale, milite depuis plusieurs années pour l'amélioration des connexions vers la métropole nantaise :

- le doublement de la RD 751, et sa sécurisation, faciliteront les transferts vers la zone aéroportuaire,
- l'optimisation du réseau ferroviaire entre Pornic et Nantes, et entre Saint Gilles Croix de Vie et Nantes, pour une meilleure desserte de l'aéroport depuis la Vendée et le Sud Loire.

Cette dernière option mérite une attention particulière en raison du passage de cette ligne SNCF à proximité immédiate de l'aéroport Nantes Atlantique. Le cadencement des trains, la réduction de temps de trajet, l'effet bénéfique sur la pollution, le stationnement, sont autant d'atouts qu'il convient de prendre en considération dans le projet de réaménagement de Nantes Atlantique.

La proximité du bassin de vie de Pornic, ville centre du Pays de Retz, et des équipements structurants d'intérêt régional, national et international, concourt utilement à l'attractivité économique du territoire.

Dans l'espoir que vous porterez une attention particulière à ces problématiques de desserte, je vous prie de croire, Mesdames les Garantes, à l'assurance de ma considération distinguée.

*Bin Audifant*



Le Maire,

Jean-Michel BRARD

*Jean-Michel Brard*